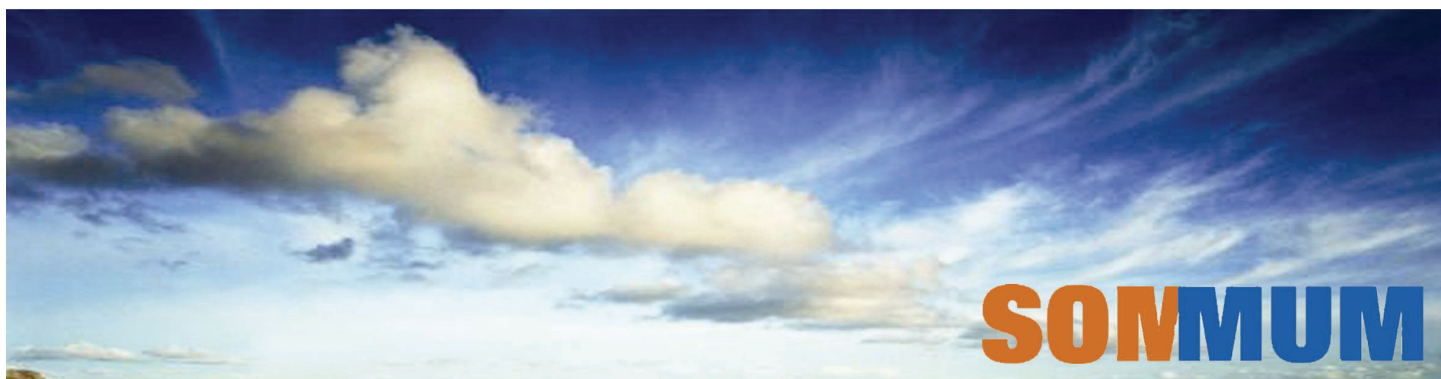


**COMBINAISON**  
**VIE/MALADIES GRAVES**  
**ASSURANCE VIE UNIVERSELLE**



Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.



**Desjardins**  
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

	Privilège Santé	Privilège Santé 65
Version disponible dans Fusion	Simple (Combinaison Vie / MG) Complète	
Brève description	Garantie d'assurance vie et d'assurance maladies graves jusqu'à 100 ans (T100). Privilège Santé inclut obligatoirement la garantie complémentaire Accélération Santé (AS) pour former une protection qui prévoit une prestation au premier événement (décès ou MG). Si la MG survient en premier, le solde de l'assurance vie (si AS<100%) est payable au décès.  Voir la description de la garantie AS dans ce guide.	Garantie d'assurance vie et d'assurance maladies graves jusqu'à 100 ans, libérée à compter de 65 ans ou après 15 ans selon la plus éloignée des deux dates. Privilège Santé à 65 ans inclus obligatoirement la garantie complémentaire Accélération Santé à 65 ans pour former une protection qui prévoit une prestation au premier événement qui survient (décès ou MG). Si la MG survient en premier, le solde d'assurance vie (si AS<100%) est payable au décès.  Voir la description de la garantie AS65 dans ce guide.
Âge à l'établissement	18 à 65 ans (âge dernier)	
Conditions d'établissement	N.D.	
Capital assuré – Min & Max	<b>Vie :</b> <b>Min :</b> 10 000 \$ <b>Max :</b> 1 000 000 \$  <b>Santé :</b> <b>Min :</b> plus élevé de 5 000 \$ et 5 % du montant vie <b>Max :</b> 100 %	
Capital assuré – Fixe, croissant ou décroissant	Fixe	
Durée de la protection	Expire au décès ou maladie grave (si A.S. = 100 %)	
Bandes de taux	10 000 \$	25 000 \$
	50 000 \$	100 000 \$
		250 000 \$
Coût d'assurance	Nivelé jusqu'à 100 ans	Nivelé jusqu'à l'âge de 65 ans ou 15 ans si 50 ans ou plus à l'émission
Frais de rachat	5 ans	
Accumulateur	Non	
Accélération Santé	Obligatoire	
Options de vies assurées	Individuelle	
Droit de transformation	Non	
Admissibilité des transformations	Non	
Maladies	20 maladies	
Remboursement des primes au décès / Prestation au décès	Sans objet	
Remboursement des primes à maturité/ Prestation Santé	Sans objet	
Qui recevra la GRP ou la Prestation?	<b>Vie :</b> Bénéficiaire <b>Maladies Graves :</b> Preneur	
Garanties complémentaires	MMA, MU, MUE, FR, FRE, AS, VMI, VMD, GA, AE, FRF	MMA, MU, MUE, FR, FRE, AS 65, VMI, VMD, GA, AE, FRF
Avantage concurrentiel	Une T100 Vie/MG! Une police qui paie au premier événement est une bonne façon d'économiser sur la prime.	Une T100 Vie/MG dont les coûts sont libérés à la retraite! Une police qui paie au premier événement est une bonne façon d'économiser sur la prime.